

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-001265

155326

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11445 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAMANI HICHAM

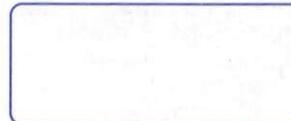
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0660016803 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carouba Le : 30/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



Partie réservée à RMA

Date(s) de réception du courrier

1	2	3	4
---	---	---	---

Identification

N° du sinistre

CP

Ordonnancement

I.C.

D.D

D

C.C

Siège social

83, avenue de l'Armée Royale - Casablanca - Maroc
Tél. : 0522 31 21 63 - 0522 31 01 69 - Fax : 0522 31 38 84
SA au capital de 1.796.170.800 DH - Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances
www.rmaassurance.com



تصريح بالمرض

Déclaration de maladie

Type de déclaration

Maladie Maternité Optique Clinique Traitements spéciaux

N° d'affiliation _____ Intermédiaire :

Souscripteur : Cachet du souscripteur :

N° de police :

Adresse :

Renseignements concernant l'assuré(e)

Nom et prénom : *ERRACHID SAFAA*

Adresse : *75mlia 7 de la pte YC CASA*

Renseignements concernant le malade

Nom et prénom : Lien de parenté :

Montant des frais engagés : *2671,90* DHS

Par le biais de cette déclaration, RMA - Royale Marocaine d'Assurance collecte vos données personnelles en vue de la gestion et traitement de vos demandes de remboursement.

Ce traitement a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-A-133/2013.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi 09-08, vous pouvez vous adresser par courrier au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : RMA - Audit Interne et Maîtrise des Risques / DPO - 83 Avenue de l'Armée Royale - 20000 Casablanca - Maroc ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : dpo@rmaassurance.com

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration

Fait à *Casablanca* , le *27/01/2023* Signature de l'assuré(e) *[Signature]*



Docteur Abderrahim TAZI
Biologiste Médical
Dr. ès-sciences pharmaceutiques
Diplômé de la Faculté de Nancy

مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Analyses Biologiques et Scientifiques
Hématologie Cellulaire Spécialisée

Dossier ouvert le : 14/02/23

Prélèvement effectué à 07:58

Edition du : 14/02/23

Docteur SAIDA AMRANI HENCHI
Compte Rendu d'Analyses

Madame ERRAGH SAFAA

jamila 7 rue 7 n 74 CD

Réf. : 23B175

HORMONOLOGIE

Normales

TSH ----- : 1,90 μ UI/ml 0,25 - 5
(AIA360)

Interprétation:

0,25 - 5 μ UI/ml : Euthyroidie
< 0,15 μ UI/ml : Hyperthyroidie
> 7 μ UI/ml : Hypothyroidie

IMMUNOCHIMIE

Ferritine ----- : 8,8 ng/ml
(AIA360)

Hommes : 20 à 250 ng/ml
Femmes cycliques : 15 à 150 ng/ml
Femmes ménopausées : 25 à 280 ng/ml
Enfants : A la naissance : 100 à 300 ng/ml
< 4 ans : 20 à 100 ng/ml
> 4 ans : Idem adultes

Le biologiste,
LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES EVOLAB
Dr. Abderrahim TAZI
INRS N° 1000 164362
388, Avenue Ambassadeur Ben Aïcha (R.N) - Casablanca
Tél. : 05 22 24 75 17 - 06 61 09 69 70 - Fax : 05 22 24 74 36 - E-mail : evolab@menara.ma



مختبر التحاليلات الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Abderrahim TAZI
Biologiste Médical
Dr. ès-sciences pharmaceutiques
Diplômé de la Faculté de Nancy

Analyses Biologiques et Scientifiques
Hématologie Cellulaire Spécialisée

Dossier ouvert le : 14/02/23

Prélèvement effectué à 07:58

Edition du : 14/02/23

Docteur SAIDA AMRANI HENCHI
Compte Rendu d'Analyses

Madame ERRAGH SAFAA
jamila 7 rue 7 n 74 CD
Réf. : 23B175

VITAMINES

Normales

Vitamine D-25-hydroxy-vitamine D -D2+D3
(Technique Mini Vidas)

Résultat: 24,9 * ng/ml 30 - 100

Interpretation:

Carence vitaminique D	:	< 20	ng/ml
Insuffisance vitaminique D	:	20 - 29	ng/ml
Taux recommandés	:	30 - 100	ng/ml
Possible intoxication vitaminique D	:	> 100	ng/ml

Le biologiste,

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
DOCTEUR ABDELLAH TAZI
Dr. ès-sciences pharmaceutiques
Diplômé de la Faculté de Nancy
388 Avenue Ambassadeur Ben Aïcha (Roches noires) - Casablanca - Tél. : 05 22 24 75 17 - 06 61 09 69 70 - Fax : 05 22 24 74 36 - E-mail : evolab@menara.ma
Patente : 31300406 - IF: 40302390 - CNSS : 9236325 - ICE : 001699753000085



Docteur Abderrahim TAZI
Biogiste Médical
Dr. ès-sciences pharmaceutiques
Diplômé de la Faculté de Nancy

مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Analyses Biologiques et Scientifiques
Hématologie Cellulaire Spécialisée

Dossier ouvert le : 14/02/23

Prélèvement effectué à 07:58

Edition du : 14/02/23

Docteur SAIDA AMRANI HENCHI
Compte Rendu d'Analyses

Madame ERRAGH SAFAA

jamila 7 rue 7 n 74 CD

Réf. : 23B175

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Femme Adulte)

Normales

GLOBULES ROUGES

Hématies-----	4,76	M/mm ³	3,8 - 5,4
Hémoglobine-----	13,4	g/100 ml	12 - 16
Hématocrite-----	40,3	%	37 - 47
-V.G.M -----	85	μ3	80 - 98
-T.C.M.H -----	28	pg	27 - 32
- C.C.M.H. -----	33	g/100 ml	32 - 36

GLOBULES BLANCS

Formule leucocytaire:-----	7 600	/mm ³	4000 - 10000
Polynucléaires Neutrophiles-----	58,0	%	
Soit :	4 408	/mm ³	1800 - 7500
Polynucléaires Eosinophiles -----	1,0	%	
Soit :	76	/mm ³	< 400
Polynucléaires Basophiles -----	0,0	%	
Soit :	0	/mm ³	< 200
Lymphocytes -----	36,0	%	
Soit :	2 736	/mm ³	1000 - 4000
Monocytes -----	5,0	%	
Soit :	380	/mm ³	200 - 1000

<u>PLAQUETTES</u> -----	346 000	/mm ³	150000 - 400000
-------------------------	---------	------------------	-----------------

Vitesse de Sédimentation

1 ^{ère} heure -----	32	* mm	< 10
2 ^{ème} heure -----	58	* mm	< 20

Le biologiste,

LABORATOIRE D'ANALYSES
RECHERCHES EVOLAB
Dr. Abderrahim TAZI
Médecin Biologiste
388, Avenue Ambassadeur Ben Aïcha (Roches noires) - Casablanca - Tél. : 05 22 24 75 17 - 06 61 09 69 70 - Fax : 05 22 24 74 36 - E-mail : evolab@menara.ma
Patente : 31300406 - IF: 40302390 - CNSS : 9236325 - ICE : 001699753000085

Partie réservée au praticien traitant

Nom et Prénom du malade :	E.B.R.A.G.H. SA.FA.A
Date de naissance :	
Nature de la maladie :	Affection respiratoire
En cas d'accident :	
(préciser causes et circonstances)	

Dr. AMRANI HENCI SAIDA
Pneumo-Physiologue et Allergologue
Résidence CASABLANCA
RDC - 05 22 89 02 02
Tél : 05 22 89 02 02

Nature des prestations

Praticien	Date	Acte et coefficient	Ordonnance	Honoraires	Cachet et signature du praticien
Médecin traitant	27.01.23	6	250.DH.		Dr. AMRANI HENCI SAIDA Pneumo-Physiologue et Allergologue Résidence CASABLANCA RDC - 05 22 89 02 02 Tél : 05 22 89 02 02
	04.02.23	6			
Auxiliaires médicaux					
Analyses et radiographies	27.01.23	RADI THORAX	150.DH.		Dr. AMRANI HENCI SAIDA Pneumo-Physiologue et Allergologue Résidence CASABLANCA RDC - 05 22 89 02 02 Tél : 05 22 89 02 02
	16/2/2023	B1660			
		P.C.C.			
		16/1/2023			
		16/1/2023			

Pharmacie

Factures		Signature & cachet
Date	Montant	
24/01/2023	556,66	PHARMACIE NAZOLA Rue D'Algérie 112, Bousam N° 104 - Casablanca Hay Hassani - Casablanca Tel : 05 22 89 02 02
04/02/2023	249,00	Dr. AMRANI HENCI SAIDA Pneumo-Physiologue et Allergologue Résidence CASABLANCA RDC - 05 22 89 02 02 Tél : 05 22 89 02 02

Recommandations importantes

- Etablir une déclaration par personne et par maladie.
- La déclaration doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives (ordonnances médicales, résultats des examens de radiologie et laboratoire).
- Joindre à la déclaration de maladie les vignettes ou à défaut les prospectus et le P.P.M. concernant les médicaments.
- Lorsque la personne malade bénéficie d'un régime de prévoyance, l'assuré devra remettre à l'assureur les photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme.
- En cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale : joindre une facture détaillée et dûment acquittée sur laquelle devra être précisé l'ensemble des prestations.
- Délai de remise des pièces : toutes les pièces concernant une maladie ou un accident doivent être remises à l'assureur trois mois au plus tard après la cessation des soins.
- Toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par la loi n°17-99 portant code des assurances.

➔ Toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai de deux mois.



Docteur Abderrahim TAZI
Biologiste Médical

Dr. ès-sciences pharmaceutiques
Diplômé de la Faculté de Nancy

مختبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Analyses Biologiques et Scientifiques
Hématologie Cellulaire Spécialisée

Casablanca le 14 févr. 23

Madame ERRAGH SAFAA

FACTURE N°	49508
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Thyrostimuline (TSH us) -----	B	250	
Ferritine -----	B	250	
Vitamine D -----	B	450	Total : B 1060

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 445,40 DH
----------------------	--------------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Quatre Cent Quarante Cinq Dirhams et Quarante Centimes

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES
DOCTEUR ABDELLAH TAZI



Docteur Abderrahim TAZI
Biologiste Médical
Dr. ès-sciences pharmaceutiques
Diplômé de la Faculté de Nancy

مختبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Analyses Biologiques et Scientifiques
Hématologie Cellulaire Spécialisée

Casablanca le 14 févr. 23

Madame ERRAGH SAFAA

FACTURE N°	49508
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
Ferritine -----	B	250	
Vitamine D -----	B	450	Total : B 1060

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 445,40 DH
----------------------	--------------------

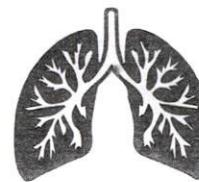
Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Quatre Cent Quarante Cinq Dirhams et Quarante Centimes

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES
Dr. Abderrahim TAZI
388 Avenue Ambassadeur Ben Aïcha (Roches noires) - Casablanca - Tél. : 05 22 24 75 17 - 06 61 09 69 70 - Fax : 05 22 24 74 36 - E-mail : evolab@menara.ma
Patente : 31300406 - IF: 40302390 - CNSS : 9236325 - ICE : 001699753000085

Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

Pneumo- phisiologues
Maladies Respiratoires et Allergiques
Asthme, Rhinite, Tuberculose
Adultes et Enfants
Ex Médecin au CHU Ibn Rochd
Et Hôpital Moulay Youssef



الدكتورة سمر لفي حنفي سعيدة

أخصاصية أمراض الجهاز التنفسي الضيق، داء السل

أطفال وأبار

لبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد
ومستشفى مولاي يوسف

لدار البيضاء، في ٠٤٠٢٠٢٣
Casablanca, le ٠٤٠٢٠٢٣

PE. EERRA BH Safoa

Kája, 1000 Budapest, 104. Kossuth Lajos utca 4
Ház 5. I. 4. 102. Házszám 4
Tel. 0522 93 36 89

شارع أم الربيع - إقامة الفردوس - مجموعة هـ 25 أ - الطابق السفلي - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 89 02 02
Boulevard oum Rabii, Résidence FIRDAOUS, Groupe H25A, Rez de chaussée- Casablanca - Tel: 05 22 89 02 02

Siège social

83, avenue de l'Armée Royale - Casablanca - Maroc

Tél. : 05 22 31 21 63 - 05 22 31 01 69 - Fax : 05 22 31 38 84

S.A. au Capital de 1.796.170.800 de DH - R.C. 15.207 - C.N.S.S. 111.6666

PATENTE : 35101950 - I.F. 01084830 - ICE : 001530601000041

Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances

www.rmaassurance.com

ROYALE
MAROCAINE
D'ASSURANCE**FEUILLE DE DECOMPTE DESTINEE A L'ASSURE**

Employeur	CENTRALE AUTOMOBILE CHERIFIENNE - C.A.C					Page 1/1
Assuré	ERRAIGH SAFAA		Réf (C / V)	09936123		
N° Affiliation	00402489 00 001672		N° Externe			
Personne soignée	ERRAIGH SAFAA		Date ouverture	27/02/2023		
N° sinistre	2023002 00		Date règlement	03/03/2023		
Nature de la maladie						
Nature des Prestations	Cotation M.T	Cotation N.A.P	Vous avez payé	Base de Remboursement	Taux de Remboursement	Montant de Remboursement
CONSULT.SPEC.	0	0	250.00	250.00	85.00	212.50
LABO-ANAL	0	0	1445.40	1445.40	85.00	1228.59
RADIOGRAPHIE	0	0	150.00	150.00	85.00	127.50
PHARMACIE	0	0	555.50	555.50	85.00	473.02
PHARMACIE	0	0	270.00	270.00	85.00	229.50
TOTAL			2671.90	2671.90		2271.11
					Montant A Rembourser	2271.11

Siège social

83, avenue de l'Armée Royale - Casablanca - Maroc
 Tél. : 05 22 31 21 63 - 05 22 31 01 69 - Fax : 05 22 31 38 84
 S.A. au Capital de 1.796.170.800 de DH - R.C. 15.207 - C.N.S.S. 111.6666
 PATENTE : 35101950 - I.F. 01084830 - ICE : 001530601000041
 Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances
www.rmaassurance.com



RMA

ROYALE
 MAROCAINE
 D'ASSURANCE

FEUILLE DE DECOMpte DESTINEE A L'ASSURE

Employeur	CENTRALE AUTOMOBILE CHERIFIENNE - C.A.C					Page 1/1
Assuré	ERRAGH SAFAA			Ref (C / V)	09936123	
N° Affiliation	00402489 00 001672			N° Externe		
Personne soignée	ERRAGH SAFAA			Date ouverture	27/02/2023	
N° sinistre	2023002 00			Date règlement	03/03/2023	
Nature de la maladie						
Nature des Prestations	Cotation M.T	Cotation N.A.P	Vous avez payé	Base de Remboursement	Taux de Remboursement	Montant de Remboursement
CONSULT.SPEC.	0	0	250.00	250.00	85.00	212.50
LABO-ANAL	0	0	1445.40	1445.40	85.00	1226.59
RADIOGRAPHIE	0	0	150.00	150.00	85.00	127.50
PHARMACIE	0	0	555.50	555.50	85.00	473.02
PHARMACIE	0	0	270.00	270.00	85.00	229.50
TOTAL			2671.90	2671.90		2271.11
						Montant A Rembourser
						2271.11

FOR-8M004 VERSION 01 DU 15/07/1996